

Réf: Dossier 392542

Avis de constitution

SOCIETE « EAGLE PLANT »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN-MARCORY BIETRY,
Lot 26, Ilot 129

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 27/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EAGLE PLANT »

Objet :

- ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES
- IMPORT-EXPORT DE PEPINIERES
- COMMERCE GENERAL
- TRANSPORTS

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- LA PRODUCTION DE PLANTS AGRICOLES EN VUE DE LES REVENDRE
- LA SOUS-TRAITANCE ENTRE LES AGENCES AGRICOLES
- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRES CREEEµ
- ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATINS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN-MARCORY BIETRY, Lot 26, Ilot 129

Dirigeant(s) M MROUE MAHMOUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01287 du 14/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16518/GTCA/RC/2025 du 14/03/2025

